

<https://simone-veil.etab.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article6>



Le dispositif ULIS

- Le Collège - Spécificités du collège -

Date de mise en ligne : mardi 22 mai 2012

Copyright © Collège Simone Veil - Tous droits réservés

U.L.I.S :

Le collège bénéficie depuis la rentrée 2008 d'une Unité Locale d' Intégration scolaire TSA (troubles sévères du langage et de la parole) qui accueille des enfants présentant des troubles (dyslexie, dysorthographe, dyscalculie, dyspraxie) + déficit attentionnel.

L' admission se fait par l' intermédiaire de la Maison du Rhône.

Il est utile de prendre contact avec l' enseignant référent Mme Sarassat au 04.72.54.83.80.

Les élèves sont intégrés dans les classes ordinaires dans les matières où ils sont le moins en difficultés et se retrouvent en petit groupe avec un Enseignant Spécialisé et une Assistante de Vie Scolaire.